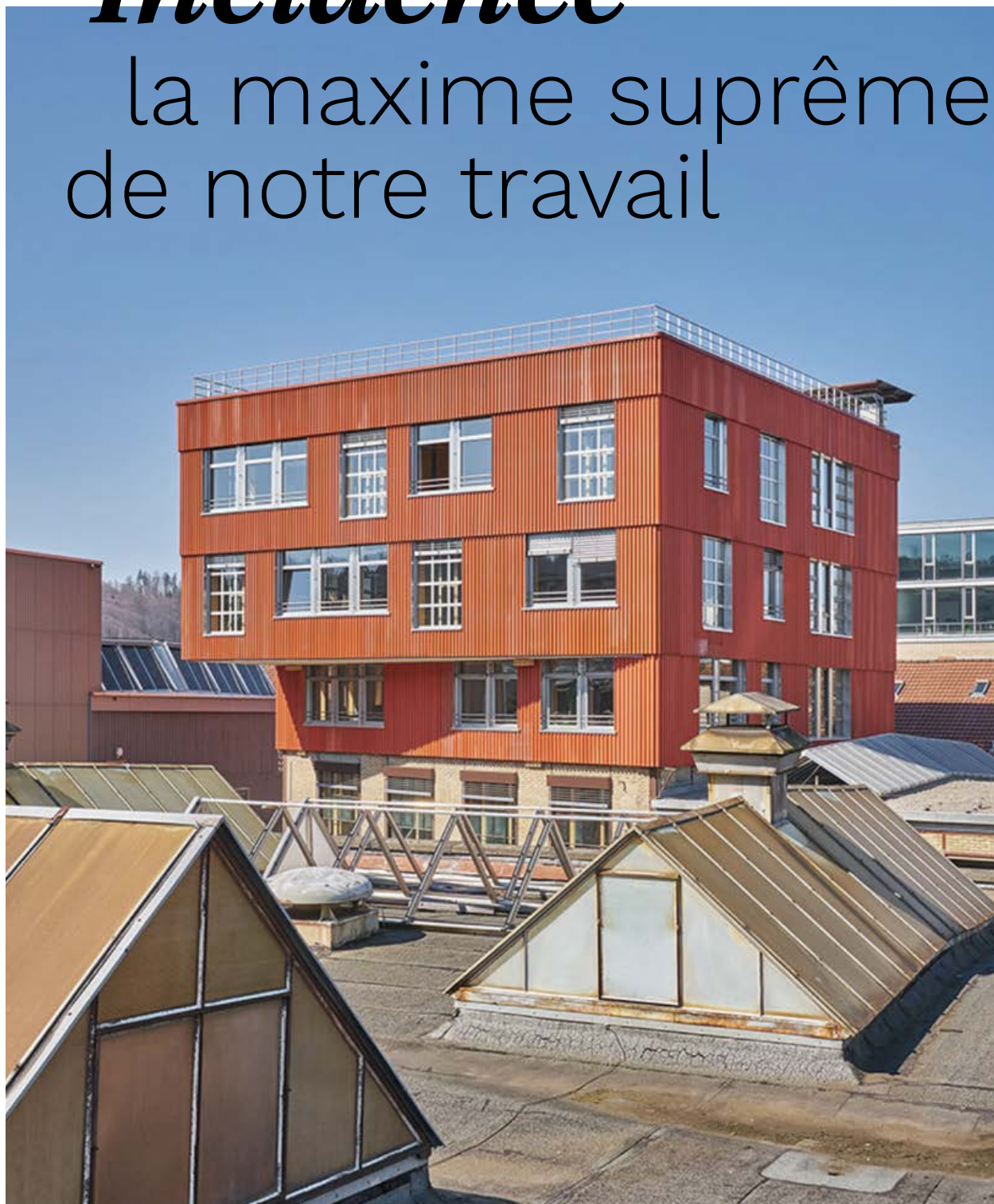


Incidence

la maxime suprême
de notre travail



« 52 appartements et 52 projets de vie – c'est à la fois *un défi et une chance* pour notre communauté d'habitation dans l'IDK4. »

Claudia Pleuss, habitante de l'immeuble totalement rénové « In den Klostermatten 4 » à Bâle

Pour en savoir plus sur ce projet immobilier de la Fondation Abendrot, consultez la page 13.

Sommaire

- 4 Éditorial
- 6 Chiffres clés : Revue de l'année 2021
- 8 Prévoyance : Nous dressons un bilan et envisageons l'avenir
- 10 Placements : Investir efficacement
- 12 Immobilier : Construire l'avenir de manière responsable
- 14 Comptes annuels de la Fondation Abendrot
- 18 Organes de la Fondation

Mentions légales

Page d'accueil : Bâtiment de tête 118, Winterthour

Éditeur : Fondation Abendrot,
Güterstrasse 133, Case postale, 4002 Bâle
stiftung@abendrot.ch, www.abendrot.ch

Rédaction et réalisation :
Weissgrund AG, 8031 Zurich
www.weissgrund.ch

Photos et illustration : Martin Zeller, Karlsruhe,
www.studiozeller.com (page d'accueil); Raphaela Graf,
Bâle, www.raphaelagraf.com (p. 11); Raumgleiter AG,
Schlieren, www.raumgleiter.com (p. 12); Oliver Baumann,
Bâle, www.oliverbaumann.ch (p. 20)

Impression : Steudler Press AG, 4020 Bâle
www.steudlerpress.ch

Papier : Refutura, 100 % papier recyclé

Tirage : 50 exemplaires, juillet 2022

Des informations complémentaires figurent dans l'appendice aux comptes annuels, à consulter sous

www.abendrot.ch

Soyez informé en permanence : abonnez-vous à notre lettre d'information sous

www.abendrot.ch/newsletter

Chère lectrice, cher lecteur,



Malgré des prévisions économiques modérées, la Fondation Abendrot a clôturé l'année 2021 avec une performance élevée et réjouissante de 10,4 %.

Le Conseil de Fondation a profité de cette situation pour rémunérer tous les avoirs d'épargne à 5 %. Nous sommes ainsi 4 % au-dessus du taux d'intérêt minimal prescrit par le Conseil Fédéral pour la partie obligatoire des avoirs de vieillesse. La dernière fois que nous avons réalisé un taux d'intérêt aussi bon, c'était en 2001.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a montré à quelle vitesse la valeur de nos placements cotés en bourse peut s'effondrer. La perte de cours fin avril 2022 s'élevait sur le papier à plus de 100 millions de francs par rapport à la clôture annuelle, de sorte que les fonds libres que nous pouvions afficher à la date de référence du 31 décembre 2021 sont déjà « consommés » sur le plan comptable.

Définir des normes ESG

Depuis notre création, nous plaçons l'argent qui nous est confié de manière judicieuse sur le plan social et écologique. Nous sommes préoccupés, dans le domaine des titres, par la question de savoir ce que signifie un placement durable – à une époque où de nombreuses offres de l'industrie financière se revendiquent « durables » du jour au lendemain.

« Un coup d'œil sur le portefeuille de la Fondation Abendrot montre que 85 % des placements créent un bénéfice direct pour les personnes et l'environnement. »

Les entreprises sont de plus en plus analysées et évaluées selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, appelés critères ESG. Il n'existe pas encore de normes, de définitions universelles et de règles pour les offres ESG. C'est pourquoi il n'est pas facile de savoir si une « offre durable » relève plutôt de l'éco blanchiment (greenwashing) ou si elle répond à une exigence plus ambitieuse.

Influencer en tant qu'investisseur

Si de nombreux investisseurs institutionnels choisissent des titres bien cotés en bourse sur le plan des ESG tout en évitant les titres mal notés sur le plan des ESG, cela peut indirectement – via l'augmentation du coût du capital – conduire à ce que les questions ESG gagnent en importance au fil du temps.

Par le dialogue avec les entreprises, selon le mot clé « engagement », les investisseurs peuvent toutefois influencer beaucoup plus directement les activités des grandes entreprises. Pour ce faire, les représentants de vote regroupent (« poolent ») les voix et les intérêts de nombreux investisseurs. Ils peuvent ainsi, dans le cadre d'un

échange direct avec les directions des entreprises, exiger des développements durables dans des domaines spécifiques. La Fondation Ethos, cofondée par la Fondation Abendrot, représente nos intérêts d'actionnaires orientés vers le long terme auprès des entreprises en Suisse et à l'étranger.

Nos placements ont un effet

Communiquer notre rôle de pionnier dans le placement durable est plus exigeant. Avec l'Impact Management Project, la Fondation Abendrot a trouvé un instrument adéquat. Nous évaluons ainsi l'impact de nos placements dans deux dimensions : l'utilité et l'orientation de nos placements d'une part, et la force de notre contribution en tant qu'investisseur d'autre part. Il nous aide aussi à améliorer l'impact de nos placements, à modifier notre profil de risque et de rendement.

Un coup d'œil sur le portefeuille de la Fondation Abendrot montre que 85 % des placements créent un bénéfice direct pour les personnes et l'environnement, par exemple par le maintien d'emplois dans des PME ou des projets d'infrastructure. Dix autres pour cent de nos placements contribuent à trouver des

solutions pour des personnes défavorisées ou des problèmes environnementaux, par exemple pour la production d'énergie durable. Pour plus de la moitié de ces placements, soit environ 70 millions de francs, nous nous engageons activement, en tant qu'investisseur, à obtenir un impact positif. Nous mettons des capitaux à disposition sur des marchés mal desservis, par exemple pour le préfinancement des récoltes ou l'amélioration de l'efficacité des exploitations.

De plus, nous déplaçons une partie de nos placements en actions cotées en bourse vers des fonds qui se concentrent sur les petites et moyennes entreprises. Nous sommes ainsi plus pertinents en tant qu'investisseur et pouvons mieux soutenir les changements vers plus de durabilité. Grâce à ces placements, nous sommes plus diversifiés et augmentons la sécurité de nos investissements. En outre, nous contribuons ainsi de manière avérée à la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable (Sustainable Development Goals) 2030.

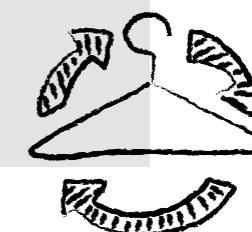
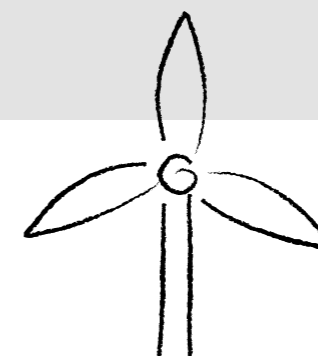
Chez nous, le capital de vieillesse est rémunéré décemment et placé en toute sécurité. En même temps, il contribue à réduire la pollution de l'environnement et à satisfaire les besoins de nombreuses personnes. Ce fait nous motive dans notre travail quotidien à la Fondation Abendrot.



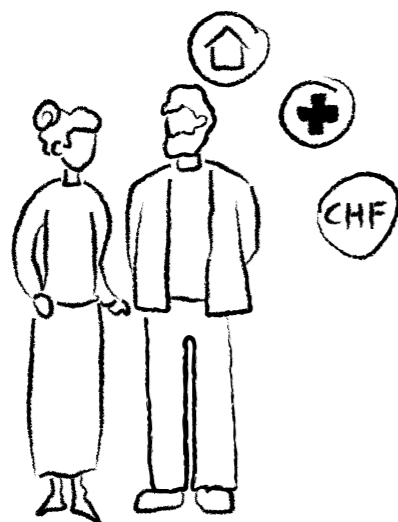
Markus Staub,
président du Conseil de Fondation

Nous donnons des *impulsions* et mettons en réseau

La Fondation Abendrot considère qu'une production et des services durables sont une nécessité écologique et sociale et un avantage économique à long terme. Par son engagement auprès de la Fondation Ethos, qui dialogue avec les entreprises, elle invite indirectement les entreprises à évaluer la durabilité de leurs activités et les aide à développer une stratégie de durabilité. La Fondation Ethos propose des pistes d'amélioration ou met en contact avec d'autres entreprises ou des spécialistes ayant une expérience en la matière.



Revue de l'année 2021



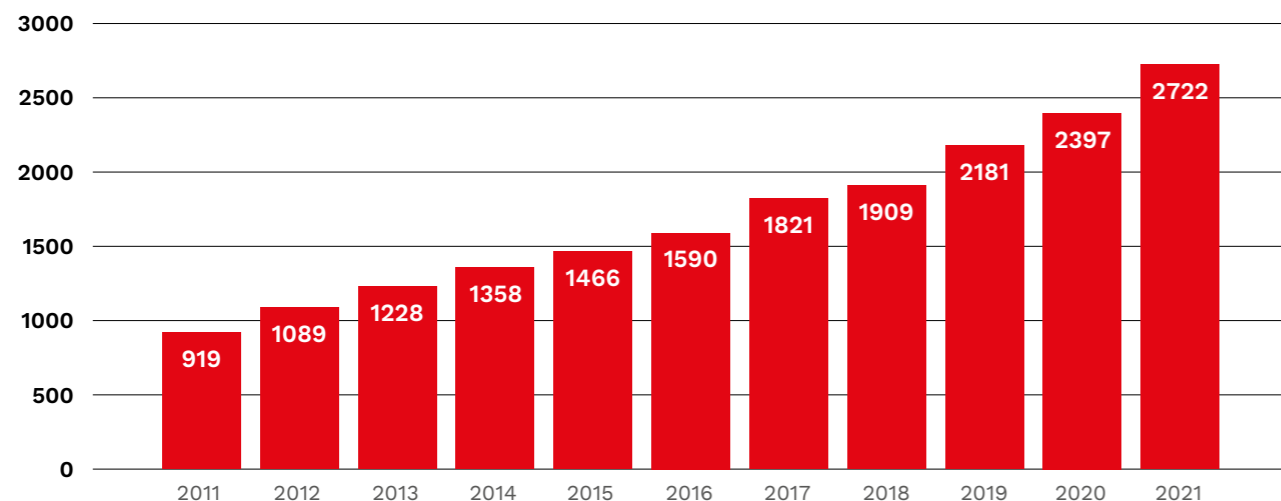
Rémunération des avoirs de vieillesse

Tous les avoirs de vieillesse seront rémunérés à 5 % en 2021. Les avoirs de vieillesse des assurés seront crédités **d'environ 47 millions de francs de plus** que ce qui est prescrit par la loi.

Total du bilan

Évolution du total du bilan en millions de francs

À la fin de l'année 2021, la Fondation Abendrot gère une fortune de **2722 millions de francs**. Cela représente une augmentation de **13,5 %** par rapport à l'année précédente.

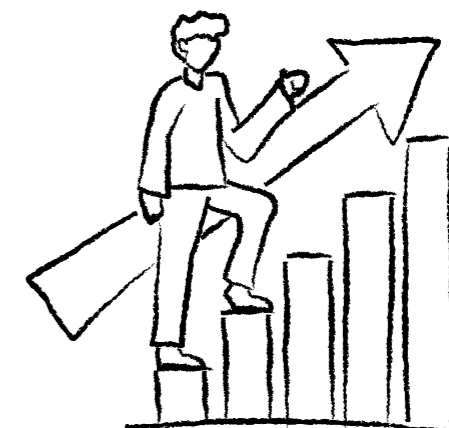


Performance

La performance s'est élevée à **10,4 %** en 2021. L'année précédente, la performance était de **5,5 %**.

Taux d'intérêt technique

Le taux d'intérêt technique **diminue de 1,75 % à 1,5 %** au 31.12.2021.



Taux de couverture

Par rapport à l'année précédente, **le taux de couverture passe de 116,0 % à 121,4 % en 2021**. Le taux de couverture moyen des institutions de prévoyance de droit privé est de 116,1 % en 2021.*

* Swisscanto Prévoyance SA : Étude des caisses de pension suisses 2021

Entreprises affiliées

Le nombre des entreprises affiliées s'élève à **1236**.

Assurés

En 2021, la Fondation Abendrot poursuit sa croissance. Le nombre d'assurés augmente de **12 986 à 13 506**.

Hommes actifs assurés : 5295 → augmentation : 4,1 %
(année précédente : 5085)

Bénéficiaires de rente : 2426 → augmentation : 9,8 %
(année précédente : 2210)

Femmes actives assurées : 8211 → augmentation : 3,9 %
(année précédente : 7901)



Nous dressons un bilan et envisageons l'avenir

La Fondation Abendrot fait partie des premières caisses de pension à se concentrer sur des placements durables et des prestations progressistes pour ses assurés. Ces valeurs sont profondément ancrées dans notre ADN. Au fil du temps, notre caractéristique unique est devenue un standard.

La même tendance peut être observée en ce qui concerne la durabilité, qui a gagné en importance grâce aux discussions autour du changement climatique. L'industrie financière s'oriente de plus en plus vers des stratégies de durabilité. Selon « l'étude de marché suisse sur les placements durables » de Swiss Sustainable Finance (SSF), le nombre de produits de placement durables a augmenté de 83 % en 2021. Il est réjouissant de voir combien d'autres institutions de prévoyance investissent désormais de manière durable ou du moins se familiarisent avec cette thématique.

Rendre saisissable ce qui nous distingue

Mais ces institutions de prévoyance agissent-elles de manière aussi durable que la Fondation Abendrot, qui s'appuie sur une expérience de 36 ans ? En y regardant de plus près, on constate de grandes différences. C'est ce que confirme la nouvelle édition 2020 à 2022 du classement climatique de l'Alliance climatique suisse. Dans le classement, la Fondation Abendrot est l'une des rares caisses de pension à recevoir le label « Visionnaire » et à être distinguée par la mention « Durable depuis longtemps ».

Aussi importante que soit cette distinction, nous devons montrer de manière compréhensible ce qui nous distingue des autres caisses de pension dites durables.

Aussi importante que soit cette distinction, nous devons montrer de manière compréhensible ce qui nous distingue des autres caisses de pension dites « durables ». C'est pourquoi nous avons été la première caisse de pension suisse à publier en 2021 notre portefeuille de placements dans la matrice d'impact de l'Impact Management Project. Dans un premier temps, nous avons classé nos placements dans la matrice d'impact, puis, dans un deuxième temps, nous avons inclus nos biens immobiliers dans la même notation. L'impact de tous nos placements est ainsi transparent.

Le blocage des réformes dans la prévoyance professionnelle

La lenteur de la réforme de la LPP préoccupe également les institutions de prévoyance avec plans de prévoyance basés sur la LPP ou proches de la LPP. Depuis des années, nous devons constituer des provisions pour compenser le taux de conversion trop élevé imposé par la loi. Comme la réforme de la LPP s'est enlisée, de nombreuses caisses de pension ont entre-temps pris elles-mêmes des mesures pour rester financièrement stables.

Ces dernières années, la Fondation Abendrot a fait de gros efforts pour aider les entreprises ayant des plans de prévoyance basés sur la LPP ou proches de la LPP à verser des cotisations d'épargne plus élevées. De cette manière, la problématique du taux de conversion trop élevé est amoindrie. En 2021, la rémunération élevée des avoirs de vieillesse de nos assurés, avec un taux d'intérêt de 5 %, a eu un effet positif supplémentaire.

Réagir à une société de longue vie

En Suisse, les gens vivent de plus en plus longtemps. Le capital épargné pendant la vie active doit donc suffire à payer les rentes sur une plus longue période. Cette évolution est également ressentie par la Fondation Abendrot. En juin 2021, le Conseil de Fondation a donc décidé d'adapter les bases techniques à cette réalité. Le taux d'intérêt technique a été abaissé de 1,75 % à 1,5 % au 31 décembre 2021. De plus, nous passons aux nouvelles bases techniques LPP 2020. La Fondation Abendrot poursuit l'utilisation des tables périodiques pour le calcul de l'espérance de vie moyenne.

Participer aux décisions par écrit

En raison de la pandémie de Corona, l'Assemblée des Délégués 2021 a dû se dérouler par écrit, comme l'année précédente. C'était très dommage, car les candidats à l'élection n'ont à nouveau pas pu se présenter personnellement à l'Assemblée des Délégués.

Que sont les « bases techniques » comme la LPP 2020 ?

Les engagements des caisses de pension se basent par exemple sur la probabilité de mourir ou de devenir invalide. Ces probabilités reposent à leur tour sur des statistiques relatives à de grands effectifs d'assurés, observés sur plusieurs années. La compilation de toutes les probabilités et les obligations financières calculées sur cette base, comme la LPP 2020, sont appelées « bases techniques ». Celles-ci doivent être renouvelées régulièrement, car des facteurs comme l'espérance de vie évoluent constamment.



Investir efficacement

Offrir des rentes sûres à nos assurés tout en apportant des contributions positives aux fondements de la vie de la société – tel est l'objectif à long terme de la stratégie de placement de la Fondation Abendrot. Pour nos placements, nous respectons des valeurs clairement définies dans notre stratégie de durabilité.

Avec l'élaboration de la nouvelle stratégie de durabilité (abendrot.ch/fr/placements) nous nous sommes concentrés sur l'impact de nos investissements. Cette approche ne manquera pas d'influencer l'optimisation des placements (voir interview).

Positionnement étendu – notamment grâce à des critères de durabilité stricts

En diversifiant nos placements, nous minimisons les risques de perte. L'importance de la diversification pour une stratégie de placement solide s'est révélée au début de l'année 2022. Après l'excellente performance de 2021, les marchés des actions et des obligations se sont effondrés, déclenchés par la guerre en Ukraine. La pression sur les prix, la hausse des taux d'intérêt et la lente normalisation des chaînes d'approvisionnement sont de mauvaises conditions pour la croissance des bénéficiaires des entreprises ou pour une économie florissante. La hausse des taux

d'intérêt a également tendance à entraîner une augmentation des taux de défaillance des placements à revenu fixe plus risqués.

Nous ne pouvons pas nous soustraire à ces évolutions. Mais nous pouvons les contrer grâce à une diversification judicieuse dans différentes catégories de placement. De plus, l'application stricte de nos critères de durabilité nous aide à identifier les risques. Notre portefeuille immobilier, composé exclusivement de placements directs, contribue également à la stabilité de la performance en période de turbulences.

Comment la Fondation Abendrot mesure-t-elle l'impact de ses investissements ?

Dominique Becht : À l'aide de la matrice d'impact de l'Impact Management Project, nous recensons tous nos placements – selon les deux axes d'impact « impact de l'investisseur » et « impact de l'investissement ». Nous mesurons l'efficacité des placements dans les entreprises à l'aide de l'axe « impact de l'investissement » ainsi que de sa classification en catégories. Nous regardons ainsi comment les actions de l'entreprise se répercutent sur les personnes et l'environnement.

Lisez l'interview avec la matrice d'impact interactive : abendrot.ch/fr/placements/notre-impact

Comment les entreprises sont-elles classées en fonction de leur durabilité ?

DB : Il existe quatre catégories : X, A, B, C. La catégorie « X » comprend toutes les entreprises qui causent des dommages aux personnes et à l'environnement. À l'autre extrémité de l'échelle se trouve la catégorie « C ». Elle comprend les entreprises qui cherchent activement des solutions pour les personnes défavorisées et/ou les problèmes environnementaux.

Où la Fondation Abendrot investit-elle ?

DB : La majeure partie de nos investissements se situe dans les catégories « A » et « B ». Nous évitons ainsi de nuire aux personnes et à l'environnement et investissons dans des entreprises qui s'engagent pour plus de durabilité. Nous faisons tout pour éviter les placements de la catégorie « X ». Si des placements existants sont classés dans cette catégorie, nous essayons de les remplacer par des placements ayant un meilleur impact et un profil de rendement/risque similaire. Nous sélectionnons les nouveaux placements en fonction de leur catégorie d'impact, idéalement « B » ou « C ». En même temps, les placements doivent offrir un bon rendement avec un risque adéquat – le facteur principal pour chaque caisse de pension.

Où les placements de la Fondation Abendrot ont-ils le plus d'impact ?

DB : En règle générale, les entreprises des catégories « A » et « B » n'ont pas besoin de nouveau capital, leur objet social est établi et notre investissement n'a pas d'effet en soi. Pour les placements dans cette catégorie, c'est donc l'« impact de l'investisseur » par le biais de l'exercice des droits de vote et des pools d'engagement qui est déterminant. Dans la catégorie « C », notre capital fait souvent la différence – grâce à la contribution de l'entreprise à la réalisation des objectifs de développement durable (Sustainable Development Goals).

Quand y a-t-il un risque de « greenwashing » ?

DB : Les investissements de la catégorie « C » sont souvent moins institutionnalisés – contrairement aux catégories précédentes. La problématique du greenwashing est donc très aiguë. La plupart du temps, les mesures d'impact dans la catégorie « C » se basent sur des parts de chiffre d'affaires attribuées à un objectif de développement. Comme certains objectifs sont formulés de manière vague, leur réalisation ne peut guère être évaluée objectivement. À la Fondation Abendrot, nous nous engageons à faire des améliorations réellement mesurables et à plus de transparence.



Dominique Becht,
responsable du Service Titres

« À la Fondation Abendrot, nous nous engageons à ce que les objectifs soient ramenés à des améliorations réellement mesurables et à ce qu'une plus grande transparence soit créée. »

Construire l'avenir de manière responsable



Nous encadrons la création d'une association de « **In den Klostermatten 4** » à Bâle.



La transformation et l'extension des anciens hangars du **Rietschi-Areal** à Bâle dans l'arrière-cour de la Güterstrasse 246 en logements, ateliers, bureaux et jardin d'enfants sont désormais terminés et occupés.

Un lotissement à caractère communautaire est en train de voir le jour à la périphérie de Root, sur la parcelle « **Wilmisberg** ».



Baslerstrasse 15, Laufenburg

En 2021, nous avons acquis deux anciens bâtiments d'imprimerie que nous allons transformer et aménager pour y vivre et y travailler en semi-communauté. Jusqu'en 2024, ils seront encore utilisés de manière temporaire et à moindre coût.

Bâtiment de tête 118, site industriel, Winterthour

La surélévation et l'aménagement de l'ancien atelier de modélisme de Sulzer en bureaux et ateliers semi-collectifs ont été achevés. L'utilisation de 40 % d'éléments de construction usagés nous a permis d'économiser 60 % de CO₂ par rapport à une nouvelle construction analogue.

En 2021, les investisseurs institutionnels continuent à investir dans l'immobilier. Parallèlement, l'aspect de la durabilité sociale gagne en importance.

La politique exige des logements abordables. Cela nécessite toutefois une politique foncière active et des développements urbains minutieux de la part des villes et des communes dans toute la Suisse.

Nous observons un besoin croissant d'espaces de vie et de travail avec une atmosphère et du caractère, des possibilités de rencontre et de participation. Parallèlement, on discute beaucoup de la construction climatiquement neutre. Les innovations techniques nécessaires pour le stockage de l'énergie solaire et éolienne ou la fabrication de béton neutre en CO₂ font encore défaut. Dans ce contexte, il s'agit d'utiliser la substance bâtie existante, de réutiliser des éléments de construction et de planifier les nouvelles constructions de manière aussi neutre que possible en termes d'utilisation et de cycle de vie.

Nos valeurs fondamentales

Outre la durabilité sociale et écologique, nous poursuivons l'objectif de développer des projets en partenariat. En collaboration avec les futurs utilisateurs et les partenaires locaux, nous créons de l'espace et des possibilités pour un logement et un travail abordables, pour une mixité d'utilisation hétérogène, pour une utilisation vivante des rez-de-chaussée, pour des offres semi-communautaires et pour des associations d'utilisateurs favorisant la communauté.

Halle 181/2/3, site industriel, Winterthour

La décision de projet pour l'extension et la surélévation de la partie latérale de la halle industrielle existante à partir de 2025 a été actée. L'objectif est de proposer une offre supplémentaire de surfaces commerciales et d'ateliers à usage multiple sur le site.

In den Klostermatten 4, Bâle

La rénovation totale de 52 appartements en état d'occupation partielle a été achevée en 2021. On trouve désormais des espaces communs au rez-de-chaussée et sur la terrasse du toit, ainsi qu'un petit café de quartier au rez-de-chaussée.

Wilmisberg, Root

Nous sommes heureux d'avoir obtenu l'année dernière le permis de construire pour un lotissement comprenant des appartements en location et en copropriété, avec des espaces semi-communautaires pour les rencontres et les échanges. Une association de lotissement est en cours de création.

Comptes annuels de la Fondation Abendrot

La présentation détaillée des comptes annuels vous est proposée sur notre site internet.
Nous regroupons ci-dessous les principaux chiffres clés.

Bilan	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Placements d'actifs	2 703 335 471	2 389 746 623
Liquidités et placements sur le marché monétaire	62 271 216	49 634 038
Créances de cotisations	1 926 365	2 305 608
Autres créances	14 469 105	9 329 474
Obligations Suisse	47 404 396	48 301 498
Obligations Monde	273 434 282	228 971 910
Actions Suisse	566 656 705	503 964 103
Actions Monde	396 146 639	330 721 518
Placements alternatifs	532 116 879	448 948 842
Hypothèques/Prêts	47 964 974	47 397 184
Hypothèques/Prêts auprès de sociétés affiliées	10 147 247	10 813 347
Immobilier Suisse	750 797 663	709 359 101
Comptes de régularisation de l'actif	18 437 675	7 637 654
Intérêts courus	981 485	1 054 273
Autres comptes de régularisation	17 456 190	6 583 381
Total de l'actif	2 721 773 146	2 397 384 277

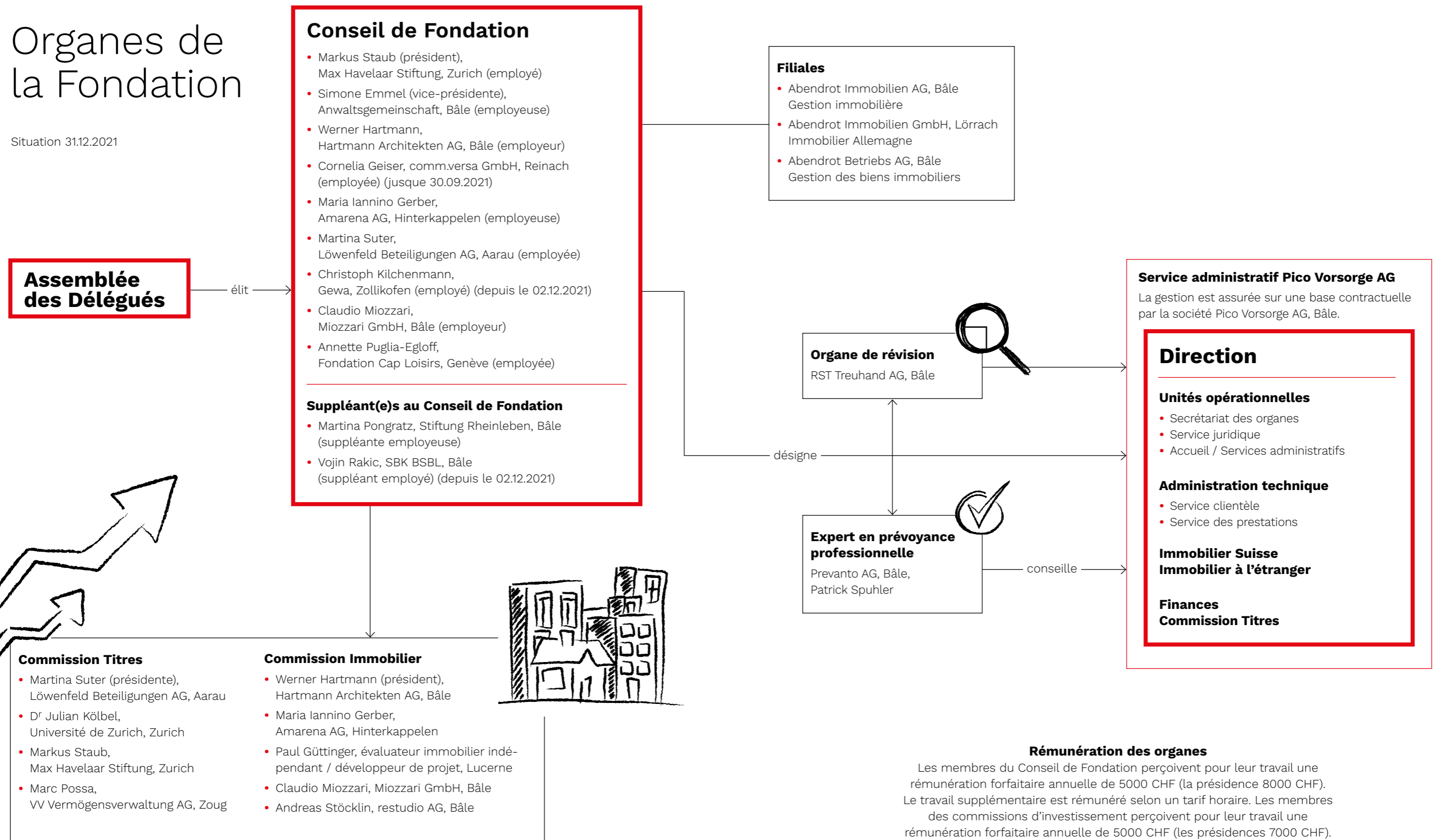
	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Dettes	33 718 043	32 942 270
Prestations de libre passage et rentes	23 128 153	17 986 949
Banques/Assurances	6 300 000	6 400 000
Autres dettes	4 289 890	8 555 321
Comptes de régularisation du passif	17 823 055	18 593 376
Réserve de cotisations d'employeurs	11 971 322	9 657 858
Réserve de cotisations sans renonciation à l'utilisation	11 971 322	9 657 858
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 190 016 126	2 014 039 973
Capital de prévoyance Assurés actifs	1 345 782 644	1 252 287 160
Capital de prévoyance Invalides	27 318 749	24 587 677
Capital de prévoyance Incapacités de travail	2 275 847	2 358 212
Capital de couverture Bénéficiaires de rentes	670 735 000	601 835 000
Provisions techniques	143 903 886	132 971 924
Réserve de fluctuation de valeurs	372 303 000	322 150 800
Fonds libres	95 941 600	0
Excédent des produits	95 941 600	0
Total du passif	2 721 773 146	2 397 384 277

Compte d'exploitation	2021	2020
	CHF	CHF
Cotisations ordinaires et autres, apports	118 394 455	130 217 917
Cotisations employé(e)s	45 839 371	44 699 500
Cotisations employeurs	56 182 888	55 247 069
Prélèvement sur réserve de cotisations d'employeurs pour financement des cotisations	-1 712 499	-2 038 531
Apports uniques et montants de rachat	13 014 499	10 960 856
Apports à la réserve de cotisations d'employeurs	4 025 963	2 447 238
Contributions pour amortir la réduction du taux de conversion	11 875	17 828 174
Subsides du Fonds de garantie	1 032 358	1 073 611
Prestations d'entrée	144 752 876	156 160 137
Apports de libre passage	142 582 223	154 753 224
Apports au capital de prévoyance des retraités par reprise d'effectifs d'assurés	486 752	180 415
Apports aux provisions techniques par reprise d'effectifs d'assurés	53 384	1 244
Versements Perception anticipée EPL/divorce	1 630 517	1 225 254
Entrées provenant de cotisations et prestations d'entrée	263 147 331	286 378 054
Prestations réglementaires	-56 315 016	-49 695 002
Rentes de vieillesse	-36 914 255	-33 670 905
Rentes de survivants	-2 124 849	-1 930 223
Rentes d'invalidité	-3 689 906	-3 848 921
Rentes transitoires	-31 870	-26 168
Rentes complémentaires	-209	-209
Rentes de divorce	-49 638	-38 771
Prestations en capital à la retraite	-12 494 313	-9 814 647
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-1 009 976	-365 158
Prestations non réglementaires	-11 875	-17 828 174
Mesure d'amortissement – réduction du taux de conversion	-11 875	-17 828 174
Prestations de sortie	-129 716 476	-127 839 170
Prestations de libre passage en cas de sortie	-124 475 388	-125 426 428
Report de capital de couverture Bénéficiaires de rentes après sortie collective	-137 047	0
Report de fonds supplémentaire après sortie collective	0	-15 000
Perception anticipée EPL/divorce	-5 104 041	-2 397 742
Sorties pour prestations et perceptions anticipées	-186 043 367	-195 362 346
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-180 851 352	-130 031 096
Constitution de capital de prévoyance Assurés actifs	-36 829 237	-70 032 786
Constitution de capital de couverture Bénéficiaires de rentes	-61 100 210	-36 638 909
Apport dans la fortune de fondation paritaire	-1 032 357	-1 073 611
Constitution de provisions techniques	-10 931 962	9 111 076
Rémunération du capital d'épargne Assurés actifs	-59 341 264	-20 826 880
Rémunération du capital de couverture Bénéficiaires de rentes	-9 302 857	-10 176 279
Constitution/dissolution de réserves de cotisations	-2 313 464	-393 707

	2021	2020
	CHF	CHF
Produit de prestations d'assurances	5 694 987	2 592 639
Prestations d'assurance	5 694 987	2 592 639
Charges d'assurance	-7 962 122	-9 168 211
Primes d'assurance : primes de risque	-6 517 978	-7 810 932
Primes d'assurance : primes de frais	-801 310	-777 556
Cotisations au Fonds de garantie	-642 834	-579 723
Résultat net de l'activité d'assurance	-106 014 522	-45 590 960
Résultat net du placement de la fortune	252 610 427	122 441 416
Liquidités et placements sur le marché monétaire	-136 639	5 358 723
Obligations Suisse	-317 389	577 185
Obligations Monde	-1 960 553	16 593 235
Actions Suisse	117 030 706	44 126 506
Actions Monde	80 968 779	33 833 747
Placements alternatifs	33 377 236	735 679
Hypothèques/Prêts	1 198 269	1 218 620
Immobilier	37 197 675	33 192 063
Intérêts sur Réserve de cotisations d'employeurs	0	-19 071
Autres charges d'intérêts	-238 202	-257 541
Frais d'administration du placement de fortune : titres	-11 345 061	-9 834 731
Frais d'administration du placement de fortune : hypothèques	-17 251	-28 170
Frais d'administration du placement de fortune : biens immobiliers	-3 147 143	-3 054 829
Autre produit	3 570 430	3 460 029
Produit des prestations fournies	3 539 861	3 441 605
Autres produits	30 569	18 424
Autres charges	-4 072 535	-3 879 559
Administration générale	-3 668 851	-3 586 009
Marketing et publicité	-91 238	-101 653
Frais d'agences et de courtage	-163 910	-84 726
Organe de révision et experts en prévoyance professionnelle	-122 094	-85 614
Autorités de surveillance	-26 442	-21 557
Excédent des produits avant constitution de réserve de fluctuation	146 093 800	76 430 926
Constitution de réserve de fluctuation de valeur à partir de reprises	-53 384	-1 244
Constitution de réserve de fluctuation de valeur	-50 098 816	-76 429 682
Excédent des produits	95 941 600	0

Organes de la Fondation

Situation 31.12.2021



- Conseil de Fondation**
- Markus Staub (président), Max Havelaar Stiftung, Zurich (employé)
 - Simone Emmel (vice-présidente), Anwaltsgemeinschaft, Bâle (employeuse)
 - Werner Hartmann, Hartmann Architekten AG, Bâle (employeur)
 - Cornelia Geiser, comm.versa GmbH, Reinach (employée) (jusqu'à 30.09.2021)
 - Maria Iannino Gerber, Amarena AG, Hinterkappelen (employeuse)
 - Martina Suter, Löwenfeld Beteiligungen AG, Aarau (employée)
 - Christoph Kilchenmann, Gewa, Zollikofen (employé) (depuis le 02.12.2021)
 - Claudio Miozzari, Miozzari GmbH, Bâle (employeur)
 - Annette Puglia-Egloff, Fondation Cap Loisirs, Genève (employée)
- Suppléant(e)s au Conseil de Fondation**
- Martina Pongratz, Stiftung Rheinleben, Bâle (suppléante employeuse)
 - Vojin Rakic, SBK BSBL, Bâle (suppléant employé) (depuis le 02.12.2021)

- Filiales**
- Abendrot Immobilien AG, Bâle Gestion immobilière
 - Abendrot Immobilien GmbH, Lörrach Immobilier Allemagne
 - Abendrot Betriebs AG, Bâle Gestion des biens immobiliers

Assemblée des Délégués

- Commission Titres**
- Martina Suter (présidente), Löwenfeld Beteiligungen AG, Aarau
 - Dr Julian Kölbl, Université de Zurich, Zurich
 - Markus Staub, Max Havelaar Stiftung, Zurich
 - Marc Possa, VV Vermögensverwaltung AG, Zoug
- Commission Immobilier**
- Werner Hartmann (président), Hartmann Architekten AG, Bâle
 - Maria Iannino Gerber, Amarena AG, Hinterkappelen
 - Paul Güttinger, évaluateur immobilier indépendant / développeur de projet, Lucerne
 - Claudio Miozzari, Miozzari GmbH, Bâle
 - Andreas Stöcklin, restudio AG, Bâle

Service administratif Pico Vorsorge AG
La gestion est assurée sur une base contractuelle par la société Pico Vorsorge AG, Bâle.

Direction

Unités opérationnelles

- Secrétariat des organes
- Service juridique
- Accueil / Services administratifs

Administration technique

- Service clientèle
- Service des prestations

**Immobilier Suisse
Immobilier à l'étranger**

**Finances
Commission Titres**

Rémunération des organes

Les membres du Conseil de Fondation perçoivent pour leur travail une rémunération forfaitaire annuelle de 5000 CHF (la présidence 8000 CHF). Le travail supplémentaire est rémunéré selon un tarif horaire. Les membres des commissions d'investissement perçoivent pour leur travail une rémunération forfaitaire annuelle de 5000 CHF (les présidences 7000 CHF). Des dédommagements de session de 500 CHF par réunion sont en outre versés aux membres du Conseil de Fondation et des commissions d'investissement. Le total des rémunérations versées en 2021 s'élevait à 188 925 CHF.

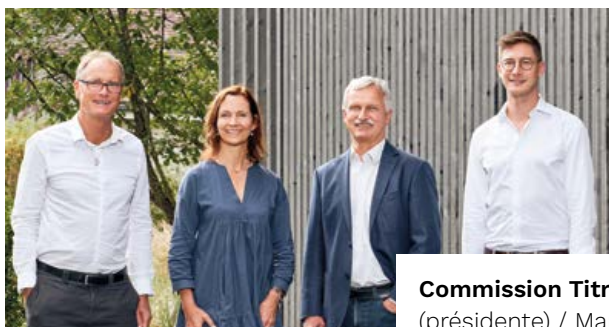
Des retraites sûres, *valeur ajoutée sociale*



Conseil de Fondation : Martina Pongratz (suppléante représentation des employeurs) / Werner Hartmann / Maria Iannino Gerber / Markus Staub (président) / Martina Suter / Cornelia Geiser (jusqu'à 30.09.2021) / Simone Emmel (vice-présidente) / Claudio Miozzari / pas sur l'image : Annette Puglia-Egloff / Vojin Rakic (suppléant représentation du personnel) (de 02.12.2021) / Christoph Kilchenmann (de 02.12.2021)



Geschäftsleitung : Nicole Valet / Enza Bögli / Stephan Bannwart



Commission Titres : Marc Possa / Martina Suter (présidente) / Markus Staub / Dr. Julian Kölbl



Commission Immobilier : Claudio Miozzari / Maria Iannino Gerber / Werner Hartmann (président) / Paul Güttinger / Andreas Stöcklin